



République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville – Avenue de la République – CS 71407 – 83056 TOULON Cedex – 04 94 36 30 00

Service des Assemblées
Bureau du Conseil Municipal
Tél. 04 94 36 30 81
Fax. 04 94 36 86 53
assemblee@mairie-toulon.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 26 JANVIER 2018 ORDRE DU JOUR

DECISIONS	2
FINANCES.....	6
AFFAIRES JURIDIQUES - CONTENTIEUX	6
CONTRATS PUBLICS.....	6
SOLIDARITES.....	7
EXPOSITIONS	8
SPORTS	9
PERSONNEL.....	10
ADMINISTRATION GENERALE	11
HABITAT	12
COMMERCE.....	13
BATIMENTS - TRAVAUX.....	14
JEUNESSE.....	15
FETES ET CEREMONIES	16
STATIONNEMENT.....	17
DEVELOPPEMENT DURABLE.....	18
URBANISME	19
ENVIRONNEMENT	20

DECISIONS

COMPTE RENDU

Compte rendu des diverses décisions prises par Monsieur le Maire de Toulon, Ancien Ministre dans le cadre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : règlements des frais et honoraires, assurances, ester en Justice, louage de choses et autres pour le mois de janvier 2018, en application des délibérations du 9 avril 2014 et du 25 novembre 2016 enregistrées sous les numéros 2014/68/S et 2016/293/S.

DECISIONS DE PAIEMENT : Frais d'actes et de contentieux

2017/160 – Paiement de la somme de 70,96 € TTC, à la SCP d'Huissiers Patrick LAURE et Henri ALDEGUER, pour les frais d'assignation en référé (Affaire STEFAN - DUMITRU) – Facture E8983 du 3.11.2017.

2017/165 -. Paiement à Maîtres ZECCHINI – ROUX – BESSET – BARNOIN, Avocats, de la somme de 720 € TTC dans l'affaire SACCHIERO C/ TOMETY, policier municipal agressé dans le cadre de ses fonctions.

2017/167 – Paiement à Maîtres ZECCHINI – ROUX – BESSET – BARNOIN, Avocats, de la somme de 840 € TTC dans l'affaire SAMIER C/ GHAMOURI HAIDAR, policier municipal agressé dans le cadre de ses fonctions.

2017/168 – Paiement à la SCP THEVENIN Jean Louis et BOLLENGIER – STRAGIER Luc, Huissiers de Justice Associés, de la somme de 101,87 € TTC au titre de ses frais et honoraires dans l'affaire OYER Stéphane C/ LIMA DA COSTA, policier municipal agressé dans le cadre de ses fonctions.

2017/169 - Paiement à la SCP THEVENIN Jean Louis et BOLLENGIER – STRAGIER Luc, Huissiers de Justice Associés, de la somme de 78,21 € TTC au titre de ses frais et honoraires dans l'affaire GODON Fabrice C/ AUBAR, policier municipal agressé dans le cadre de ses fonctions.

2017/170 – Paiement à Maître Aurélie GUILBERT de la somme de 373 € TTC dans l'affaire CAMELOT C/ GOMEZ - BRESSAN (policier municipal agressé dans le cadre de ses fonctions).

2017/171 – Paiement à KALLISTE AVOCATS, de la somme de 3.395,22 € TTC au titre de ses frais et honoraires dans l'affaire BOUFERROUK C/ CHAMPETIER.

La présente décision abroge et remplace la décision n° 2017/146/AJ pour erreur matérielle.

2017/173 – Paiement à la SCP MAUDUIT – LOPASSO et Associés (IN EXTENSO), de la somme de 950,40 € TTC, au titre de ses frais et honoraires pour l'assistance à la Commune dans le cadre de l'affaire Ville de TOULON / ASFL Besagne – Dutasta – Ferrailleurs – Facture n° 1722291 du 23.11.2017.

LOUAGE DE CHOSES :

2017/148 - De conclure avec Madame Imane BOUGUETTA, née le 10 novembre 1983 à LAKHDARIA (Algérie), et demeurant à LA SEYNE SUR MER (83500), 5, avenue du Général Carmille, Le Poséidon, une convention d'occupation précaire et révocable sur le garage communal n° 92, situé à TOULON (VAR), 9001 Rue pierre SEMARD, « Parking de l'Equerre ». Cette mise à disposition est consentie à compter du 1^{er} novembre 2017, moyennant le versement d'une redevance mensuelle de 53,51 € HT, soit 64,21 € TTC, révisable annuellement tous les 1^{er} janvier. Cette convention se renouvellera ensuite par tacite reconduction, sans pouvoir excéder douze ans. Ces sommes seront imputées en recettes sur le budget de la Ville, chapitre 75, fonction 71, compte 752.

2017/149 - De conclure avec la SASU CHRISAUDFLO, RCS TOULON 799 853 791, domiciliée 4 et 6, rue Larmodieu à TOULON (Var), représentée par son Gérant, Monsieur Christophe JACQUEL, une convention d'occupation précaire et révocable portant sur le garage communal n°183, situé à TOULON (VAR), 9001 Rue pierre SEMARD, « Parking de l'Equerre ». Cette mise à disposition est consentie à compter du 1^{er} novembre 2017, moyennant le versement d'une redevance mensuelle de 53,51 € HT, soit 64,21 € TTC, révisable annuellement tous les 1^{er} janvier.

Cette convention se renouvellera ensuite par tacite reconduction, sans pouvoir excéder douze ans. Ces sommes seront imputées en recettes sur le budget de la Ville, chapitre 75, fonction 71, compte 752.

2017/150 - De conclure avec Madame Rim BEN SALAH épouse SIBILLE, née le 29 janvier 1978 à MENZEL TEMIN (Tunisie), et demeurant à OLLIOULES (83190) 1463, Route de Faveyrolles, une convention d'occupation précaire et révocable sur le garage communal n°185, situé à TOULON (VAR), 9001 Rue pierre SEMARD, « Parking de l'Equerre ».

Cette mise à disposition est consentie à compter du 1^{er} novembre 2017, moyennant le versement d'une redevance mensuelle de 53,51 € HT, soit 64,21 € TTC, révisable annuellement tous les 1^{er} janvier.

Cette convention se renouvellera ensuite par tacite reconduction, sans pouvoir excéder douze ans. Ces sommes seront imputées en recettes sur le budget de la Ville, chapitre 75, fonction 71, compte 752.

2017/151 – De conclure avec Madame Florence JARD épouse DROUET domiciliée 695, chemin de Châteaubanne, Lotissement Le Val d'Artaud à LA SEYNE SUR MER (83500), une convention d'occupation précaire et révocable portant sur le garage communal n° 70, situé à TOULON (VAR), 9001 Rue pierre SEMARD, « Parking de l'Equerre ».

Cette mise à disposition est consentie à compter du 1^{er} novembre 2017, moyennant le versement d'une redevance mensuelle de 53,51 € HT, soit 64,21 € TTC, révisable annuellement tous les 1^{er} janvier.

Cette convention se renouvellera ensuite par tacite reconduction, sans pouvoir excéder douze ans. Ces sommes seront imputées en recettes sur le budget de la Ville, chapitre 75, fonction 71, compte 752.

2017/152 - De conclure avec la SAS SOVACOM, domiciliée à TOULON (Var), 6, place d'Armes, RCS 326 494 994, représentée par son Président, Monsieur Damien BLANCHY, une convention d'occupation précaire et révocable portant sur le garage communal n° 81, situé à TOULON (VAR), 9001 Rue pierre SEMARD, « Parking de l'Equerre ».

Cette mise à disposition est consentie à compter du 1^{er} novembre 2017, moyennant le versement d'une redevance mensuelle de 53,51 € HT, soit 64,21 € TTC, révisable annuellement tous les 1^{er} janvier. Cette convention se renouvellera ensuite par tacite reconduction, sans pouvoir excéder douze ans. Ces sommes seront imputées en recettes sur le budget de la Ville, chapitre 75, fonction 71, compte 752.

2017/153 - De conclure avec Monsieur Kamel OUAMMOU, né le 22.08.1964 à la Seyne Sur Mer (VAR), et demeurant à Sanary Sur Mer (83110) les Mas du Baou Bât B1, 322 avenue des prâts, une convention d'occupation précaire et révoicable portant sur le garage communal n° 121, situé à TOULON (VAR), 9001 Rue pierre SEMARD, « Parking de l'Equerre ». Cette mise à disposition est consentie à compter du 1^{er} novembre 2017, moyennant le versement d'une redevance mensuelle de 53,51 € HT, soit 64,21 € TTC, révisable annuellement tous les 1^{er} janvier. Cette convention se renouvellera ensuite par tacite reconduction, sans pouvoir excéder douze ans. Ces sommes seront imputées en recettes sur le budget de la Ville, chapitre 75, fonction 71, compte 752.

2017/154 - De conclure avec Monsieur Alain, Nicolas, André RUBINI domicilié à TOULON (VAR) – 89, chemin de l'Alma Résidence le Mississipi, une convention d'occupation précaire et révoicable portant sur le garage communal n° 109, situé à TOULON (VAR), 9001 Rue pierre SEMARD, « Parking de l'Equerre ».
Cette mise à disposition est consentie à compter du 1^{er} novembre 2017, moyennant le versement d'une redevance mensuelle de 53,51 € HT, soit 64,21 € TTC, révisable annuellement tous les 1^{er} janvier.
Cette convention se renouvellera ensuite par tacite reconduction, sans pouvoir excéder douze ans. Ces sommes seront imputées en recettes sur le budget de la Ville, chapitre 75, fonction 71, compte 752.

2017/155 – De conclure avec la SASU OSTERIA domiciliée à TOULON (VAR) 12, rue Bon Pasteur, R.C.S.TOULON 825 408 909, représentée par son gérant, Monsieur Sébastien CHOUCHANA une convention d'occupation précaire et révoicable portant sur le garage communal n°201, situé à TOULON (VAR), 9001 Rue pierre SEMARD, « Parking de l'Equerre ».
Cette mise à disposition est consentie à compter du 1^{er} novembre 2017, moyennant le versement d'une redevance mensuelle de 53,51 € HT, soit 64,21 € TTC, révisable annuellement tous les 1^{er} janvier.
Cette convention se renouvellera ensuite par tacite reconduction, sans pouvoir excéder douze ans. Ces sommes seront imputées en recettes sur le budget de la Ville, chapitre 75, fonction 71, compte 752.

2017/157 - De conclure avec la société « AURELIE MAGNONI », R.C.S 801 164 831 00019, domiciliée à TOULON (VAR) 21, rue Pierre Sémard, représentée par sa gérante, Madame Aurélie MAGNONI, une convention d'occupation précaire et révoicable portant sur le garage communal n°64, situé à TOULON (VAR), 9001 Rue pierre SEMARD, « Parking de l'Equerre ».
Cette mise à disposition est consentie à compter du 1^{er} novembre 2017, moyennant le versement d'une redevance mensuelle de 53,51 € HT, soit 64,21 € TTC, révisable annuellement tous les 1^{er} janvier.
Cette convention se renouvellera ensuite par tacite reconduction, sans pouvoir excéder douze ans. Ces sommes seront imputées en recettes sur le budget de la Ville, chapitre 75, fonction 71, compte 752.

2017/158 - De conclure avec la société « LA CELLULE RECORDS » domiciliée à TOULON (VAR) 6, rue de Pomet, R.C.S. 803 834 209, représentée par Monsieur Damien LONEGRO, une convention d'occupation précaire et révoicable portant sur le garage communal n°180, situé à TOULON (VAR), 9001 Rue pierre SEMARD, « Parking de l'Equerre ».
Cette mise à disposition est consentie à compter du 1^{er} novembre 2017, moyennant le versement d'une redevance mensuelle de 53,51 € HT, soit 64,21 € TTC, révisable annuellement tous les 1^{er} janvier. Cette convention se renouvellera ensuite par tacite reconduction, sans pouvoir excéder douze ans. Ces sommes seront imputées en recettes sur le budget de la Ville, chapitre 75, fonction 71, compte 752.

ESTER EN JUSTICE :

2017/163 - Requête de M. Dieudonné M'BALA M'BALA C/ Commune de TOULON, dossier n°1704254-31, enregistrée au greffe du Tribunal Administratif de TOULON le 10 novembre 2017.

2017/164 - Commune de TOULON C/Société ARI et Cabinet SERRANO, action en responsabilité pour faute, erreur diagnostic amiante Ecole Les Moulins.

COMMANDE PUBLIQUE :

2018/01 – Information concernant la conclusion des Marchés Publics.

JEUNESSE :

2017/02 – Signature de la convention avec la Ligue Varoise de Prévention.(LVP)

RAPPORTEUR

Monsieur Robert CAVANNA, 1er Adjoint au Maire

FINANCES

01.1.01 DFJbudg001 2018/1/S	Clôture des Budgets Annexes de l'Eau et des Parkings Couverts
01.1.02 DFJcoex001 2018/2/S	Application du seuil de conventionnement municipal à 23 000 € pour les organismes de droit privé subventionnés
01.1.03 DFJprbu01 2018/3/S	Demande de participation financière auprès de la Caisse d'Allocations Familiales, au titre du Fonds de rééquilibrage territorial de l'offre d'accueil petite enfance, pour l'augmentation de la capacité d'accueil de la structure petite enfance "Les oiseaux" (Boulevard Paban)
01.1.04 DFJprbu02 2018/4/S	Demande de participation financière auprès de la Caisse d'Allocations Familiales, au titre du Fonds de rééquilibrage territorial de l'offre d'accueil petite enfance, pour l'augmentation de la capacité d'accueil de la structure petite enfance "La Ressence" (Chemin de la Ressence)
01.1.05 DADmeto001 2018/5/S	Attribution d'une subvention au Centre de Formation et d'Intervention de Toulon de la Société Nationale de Sauvetage en Mer pour l'année 2018

AFFAIRES JURIDIQUES - CONTENTIEUX

01.2.01 DFJcont001 2018/6/S	Mise à jour du règlement intérieur des logements de fonction
-----------------------------------	--

CONTRATS PUBLICS

01.3.01 DFJmarch001 2018/7/S	Autorisation à Monsieur Robert CAVANNA en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur de conclure la convention de groupement de commandes concernant la mise en sécurité et de confortement du Mont Faron - travaux pour les réalisations de parades contre les chutes de blocs rocheux et terrains instables
------------------------------------	--

RAPPORTEUR

Madame Dominique ANDREOTTI, 3ème Adjoint au Maire

SOLIDARITES

03.1.01
DSPDCdir001
2018/8/S

Présentation du Rapport Annuel 2016 de la « Commission Communale pour l'Accessibilité » (C.C.A)

RAPPORTEUR

Monsieur Yann TAINGUY, 4ème Adjoint au Maire

EXPOSITIONS

04.2.01 DSPDCmuse001 2018/9/S	Autorisation de signer la convention de prêt entre Monsieur YANG Ermin et la Ville de Toulon en vue de l'exposition « Pierres à encre, premier trésor des lettrés chinois et japonais » au Musée des Arts Asiatiques
--	--

RAPPORTEUR

Monsieur Michel BONNUS, 6ème Adjoint au Maire

SPORTS

06.1.01 DSJEspo001 2018/10/S	Attribution de subventions aux associations et Grands Clubs Sportifs au titre du Budget 2018 et autorisation de signer les conventions de partenariat financier
06.1.02 DSJEspo002 2018/11/S	Attribution d'une subvention de fonctionnement au RCT Association au titre du budget 2018, et autorisation de signer l'avenant n° 1 à la convention de partenariat financier
06.1.03 DSJEspo004 2018/12/S	Attribution d'une subvention de fonctionnement au RCT SASP au titre du budget 2018, et autorisation de signer l'avenant n°1 à la convention de partenariat financier
06.1.04 DSJEspo003 2018/13/S	Attribution d'une subvention de fonctionnement au TOULON ST CYR VAR HANDBALL au titre du Budget 2018 et autorisation de signer la convention de partenariat financier

RAPPORTEUR

Madame Florence FEUNTEUN, 9ème Adjoint au Maire

PERSONNEL

09.2.01 DRHsatr001 2018/14/S	Autorisation de signer une convention complémentaire n° C-0537 C1 à la convention n° C-0537 entre la Ville de Toulon et l'établissement public FIPHFP (Fonds d'insertion des personnes handicapées dans la Fonction Publique)
09.2.02 DRHcjr01 2018/15/S	Actualisation de la délibération n° 2014/329/S du 23 octobre 2014 fixant la liste des emplois et des conditions d'occupation des logements de fonction, modifiée par la délibération n°2015/251/S du 25 septembre 2015.
09.2.03 DRHpaie- carrières001 2018/16/S	Indemnités d'astreinte et d'intervention : modification de la délibération n°2010/277/S du 23 juillet 2010

RAPPORTEUR

Madame Marcelle GHERARDI, 10ème Adjoint au Maire

ADMINISTRATION GENERALE

10.3.01 DGScons01 2018/17/S	Désignation d'un représentant suppléant de la Ville au sein des établissements d'enseignement secondaire privés. Modification de la délibération n° 2017/309/S du 17 novembre 2017
--	--

RAPPORTEUR

Madame Hélène AUDIBERT, 12ème Adjoint au Maire

HABITAT

12.5.01
DADhabI001
2018/18/S

Attribution des subventions dans le cadre de l'OPAH-RU 2012-2017 du centre ancien de TOULON, autorisation de signer les conventions avec les propriétaires et sollicitation auprès de la Région de la recette afférente

RAPPORTEUR

Monsieur Laurent JEROME, 13ème Adjoint au Maire

COMMERCE

13.2.01 DFJdevcom001 2018/19/S	Attribution de subventions aux commerçants sédentaires et non sédentaires pour les travaux de réhabilitation de devantures et enseignes commerciales dans le cadre du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce - Mourillon
---	--

RAPPORTEUR

Madame Martine BERARD, 14ème Adjoint au Maire

BATIMENTS - TRAVAUX

**14.2.01
DSTbâti001
2018/20/S**

Dépôt de demandes d'autorisation d'urbanisme

RAPPORTEUR

Madame Valérie MONDONE, 15ème Adjoint au Maire

JEUNESSE

15.1.01 DSJEjeun001 2018/21/S	Attribution de subventions aux associations jeunesse et autorisation de signer les conventions de partenariat financier
15.1.02 DSJEjeun002 2018/22/S	Autorisation de signer la convention d'attribution de subvention avec la Caisse d'Allocations Familiales du Var

RAPPORTEUR

Monsieur Jérôme NAVARRO, 17ème Adjoint au Maire

FETES ET CEREMONIES

17.2.01
DSPDCanima001
2018/23/S

Adoption pour 2018 et 2019 des nouveaux tarifs de facturation du matériel municipal disparu ou détérioré (tables, chaises, barrières, etc...), prêté aux associations, écoles ou paroisses, pour leurs manifestations

RAPPORTEUR

Monsieur Amaury CHARRETON, 18ème Adjoint au Maire

STATIONNEMENT

18.2.01 DSTcirc001 2018/24/S	Remise gracieuse à divers redevables
---	--------------------------------------

RAPPORTEUR

Madame Christine PAGANI - BEZY, 20ème Adjoint au Maire

DEVELOPPEMENT DURABLE

20.1.01
DADamdur002
2018/25/S

Adhésion de la Ville de Toulon au site de covoiturage COVOIT83

RAPPORTEUR

Monsieur Mohamed MAHALI, 21ème Adjoint au Maire

URBANISME

21.1.01 DADenvur001 2018/26/S	Modification de la liste des immeubles inclus dans la campagne de ravalements de façades 2016-2018
--	--

RAPPORTEUR

Monsieur Guy LE BERRE, Conseiller municipal délégué

ENVIRONNEMENT

33.1.01
DADenvi001
2018/27/S

Attribution d'une subvention à l'association "Amicale du Comité Communal des Feux de Forêts"